



Calcul charge rsi car problème

Par **Alberas**, le **01/12/2010** à **21:15**

Bonjour,

J'ai un chiffre brut de 25400 euro ! Je suis en micro entreprise prestation de service.
Combien je dois verse de rsi car la je suis vers 6000 euro!!!
Merci

Je me pose cette question car le rsi viens de me dire que lors de la fusion il on oublier de me faire payer la retraite de 2008 2009 2010 sois 7900€ que je ne peux payer!!! Il m'ont proposer de payer sur 36 mois! Que puis je faire?

Par **SARL AAGS**, le **14/12/2010** à **12:35**

Bonjour.

Vous devez payer :
 $25\,400\text{ €} * 50\% = 12\,700\text{ €} * 47\% = 6\,000\text{ €}$

pour les cotisations retraite j'ai un client qui est dans le même cas.
Nous faisons un demande d'action sanitaire et sociale auprès du RSI pour prise en charge d'une partie des charges sociales.
Par contre, il n'y a rien à faire, cela est du.

Pourquoi ne pas rester au micro entreprise avec le forfait social, il semble que cela serait

moins coûteux pour vous. Par contre, vous auriez une moins bonne retraite.

Cordialement, Olivier FARAT.

Par **PATY**, le **17/12/2010** à **14:22**

Bonjour,

Suite à votre message, que faut il faire pour demander une action sociale étant en EI, j'ai la retraite 2008/2009/2010 à payer ??

Avez vous un modèle de courrier

pour les cotisations retraite j'ai un client qui est dans le même cas.

Nous faisons un demande d'action sanitaire et sociale auprès du RSI pour prise en charge d'une partie des charges sociales.

Par contre, il n'y a rien à faire, cela est du.

Merci

Cordialement

Par **PATY**, le **17/12/2010** à **14:25**

Bonjour,

Suite à votre message, que faut il faire pour demander une action sociale étant en EI, j'ai la retraite 2008/2009/2010 à payer ??

Avez vous un modèle de courrier

pour les cotisations retraite j'ai un client qui est dans le même cas.

Nous faisons un demande d'action sanitaire et sociale auprès du RSI pour prise en charge d'une partie des charges sociales.

Par contre, il n'y a rien à faire, cela est du.

Merci

Cordialement

Par **SARL AAGS**, le **17/12/2010** à **16:27**

Bonjour.

Oui j'ai un modèle de courrier, envoyez-moi un message pour que je vous l'envoie :
cliofarat@orange.fr

Cordialement, Olivier

Par **PATY**, le **17/12/2010** à **17:48**

Bonsoir,

Je vous en remercie

je viens de vous l'envoyer sur votre adresse email

Cordialement

Patricia

Par **alexb931000**, le **21/05/2011** à **23:26**

Bonjour,

j'ai découvert une video qui nous offre une très bonne explication du rsi et quelques astuces pour payer moins de charges sociales.

<http://vd55.com/AU>